

**La France ne doit pas devenir la championne de la surveillance de masse**

**Face aux enjeux sécuritaires, la France se tourne de plus en plus vers les technologies de surveillance, au mépris de ses engagements en matière de droits humains. Un virage inquiétant qui compromet nos droits fondamentaux.**

Avec l'adoption de la loi Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la France devient le premier Etat membre de l'Union européenne à légaliser, à titre expérimental, la surveillance assistée par intelligence artificielle. Il s'agit d'un véritable tournant, qui ouvre la voie à l'utilisation de technologies toujours plus intrusives. Expérimentations de la reconnaissance faciale dans plusieurs villes, utilisation des drones pendant les manifestations et maintenant vidéosurveillance algorithmique...En France, la surveillance gagne du terrain. Tandis que les outils de surveillance envahissent inexorablement l'espace public en France, nos libertés, elles, reculent en silence.

**La France ne doit pas devenir la championne de la surveillance.** Elle doit garantir les droits humains en :

- Mettant fin au dispositif de vidéosurveillance algorithmique prévu dans la loi JO 2024.
- Interdisant le recours aux technologies de reconnaissance et de catégorisation biométriques.
- Se mobilisant au sein de l'Union européenne en faveur d'un règlement sur l'intelligence artificielle qui protège véritablement les droits humains et interdit la surveillance de masse et la surveillance discriminatoire ciblée.
- Soutenant au niveau mondial l'appel à l'interdiction de l'utilisation, du développement, de la production, de la vente et de l'exportation des systèmes de reconnaissance faciale à des fins d'identification tant par les organismes d'État que par les acteurs du secteur privé.

Pour connaître la date de fin de cette pétition, veuillez-vous rendre sur [amnesty.fr/actions-en-cours](http://amnesty.fr/actions-en-cours)

	<b>NOM, PRENOM</b>	<b>CODE POSTAL</b>	<b>SIGNATURE</b>
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller le Président de la République française. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par son Président, Jean-Claude Samouiller. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant. En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises au Président de la République française. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes